

Provence-Alpes-Côte d'Azur Logements locatifs sociaux

2018

État d'avancement de la production au 30 juin



OBJECTIFS DE PRODUCTION

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 21 février 2018 a fixé un objectif de base de **12 660** logements et un objectif complémentaire de 7 532 logements.

L'objectif de base de 12 660 logements se décompose en **4 035** prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), **6 053** prêts locatifs à usage social (PLUS) et **2 572** prêts locatifs sociaux (PLS).

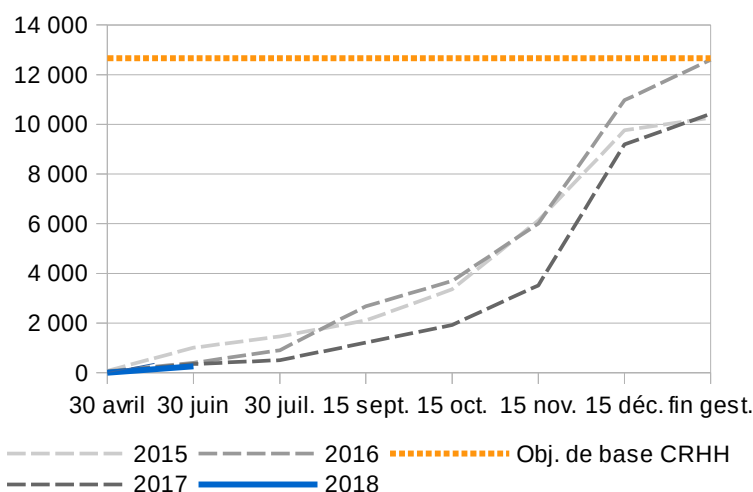
ÉTAT DE LA PRODUCTION

Nombre de logements PLAI / PLUS / PLS agréés

Au 30 juin, **259** logements sociaux sont agréés, soit 2 % de l'objectif de base.

Élément de conjoncture :

- outil de gestion disponible à partir du 19 avril,
- les PLS ne peuvent pas être instruits tant que les banques habilitées à agréer ne sont pas connues,
- renouvellement de la convention de délégation État-MNCA.



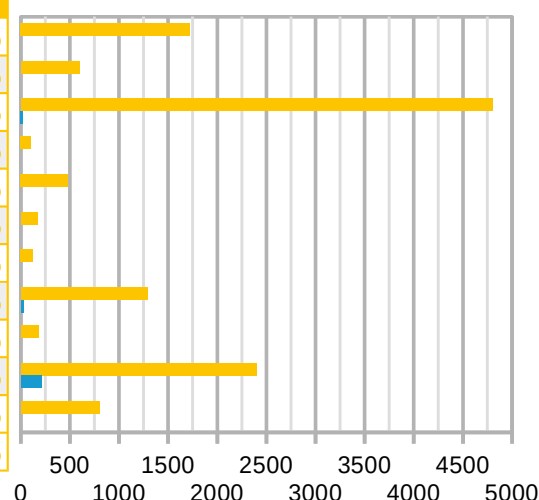
PRODUCTION PAR TERRITOIRE DE GESTION

Nombre de logements PLAI / PLUS / PLS agréés

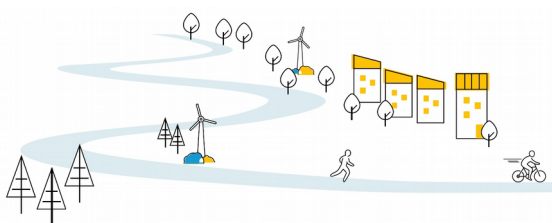
Au 30 juin, 3 gestionnaires ont démarré leur année de gestion.

Territoire de gestion	Nombre de LLS PLAI / PLUS / PLS	Obj. 2018 de base	% Obj. 2018 de base
Nice-Côte-d'Azur	0	1 721	0,0%
Sophia-Antipolis	0	598	0,0%
Aix-Marseille-Provence	22	4 800	0,5%
Arles-Crau-Camargue-Mont.	0	102	0,0%
Dracénoise	0	482	0,0%
DDT Alpes-Haute-Provence	0	169	0,0%
DDT Hautes-Alpes	0	122	0,0%
DDTM Alpes-Maritimes	28	1 287	2,2%
DDTM Bouches-du-Rhône	0	180	0,0%
DDTM Var	209	2 400	8,7%
DDT Vaucluse	0	799	0,0%
PACA	259	12 660	2,0%

■ Objectif de base CRHH 2018
■ Production 2018



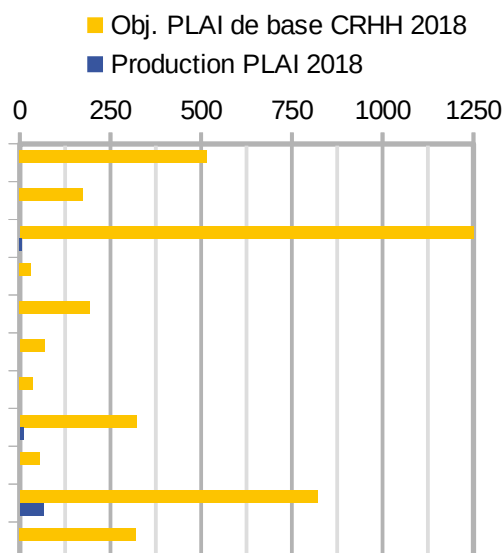
Notes : l'année 2018 est marquée par le renouvellement de la convention pour la métropole Nice-Côte-d'Azur (convention de 6 ans 2018-2023), et le non renouvellement de la convention pour la communauté d'agglomération Var-Estérel-Méditerranée.



AVANCEMENT DE LA PRODUCTION PAR CATÉGORIE DE FINANCEMENT : PLAI - PLUS - PLS

Nombre de logements PLAI / PLUS / PLS agréés

	PLAI		PLUS		PLS	
	PLAI financés	Objectif 2017	PLUS financés	Objectif 2017	PLS financés	Objectif 2017
MET NCA	0	0%	0	0%	0	0%
CA SA	0	0%	0	0%	0	0%
MET AMP	6	0%	16	1%	0	0%
CA ACCM	0	0%	0	0%	0	0%
CA D	0	0%	0	0%	0	0%
DDT 04	0	0%	0	0%	0	0%
DDT 05	0	0%	0	0%	0	0%
DDTM 06	9	3%	19	2%	0	0%
DDTM 13	0	0%	0	0%	0	0%
DDTM 83	65	8%	144	12%	0	0%
DDT 84	0	0%	0	0%	0	0%
PACA	80	2%	179	3%	0	0%



Au 30 juin, **80** logements **PLAI** ont été financés pour un objectif de **4 035** (2 %).

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT POUR LES LOGEMENTS PLAI ET PLUS

Les acteurs de l'habitat en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficient d'une stabilité des règles de financement de l'État depuis 4 ans. Les enveloppes territoriales fixées en CRHH sont constituées d'une enveloppe pour les **PLAI**, avec un montant moyen de subvention de **9 800 € / logement**, et une enveloppe gérée en DREAL pour le financement des PLUS/PLAI en **acquisition-amélioration**.

Des subventions maximales, pouvant être accordées en acquisition-amélioration, ont été fixées suivant les types de situation rencontrées :

- 10 200 € / logement (*nouveauté 2018*) si l'opération contient moins de 15 logements après travaux et présente un coût de travaux supérieur à 1 000 € (HT) / m² de surface utile ;
- 6 800 € / logement si l'opération a lieu dans un immeuble construit antérieurement à 1948 ;
- 6 800 € / logement (*nouveauté 2018*) si l'opération est située dans une commune retenue « action cœur de ville » ;
- 3 400 € / logement si l'opération ne répond pas à l'un des trois critères ci-dessus.

	CRHH 2018 (enveloppe de base)	Consommation AE
Nice-Côte-d'Azur	5 056 800	0
Sophia-Antipolis	1 705 200	0
Aix-Marseille-Provence	14 700 000	58 800
Arles-Crau-Camargue Mont.	303 800	0
Dracénoise	1 891 400	0
DDT Alpes-Haute-Provence	666 400	0
DDT Hautes-Alpes	352 800	0
DDTM Alpes-Maritimes	3 155 600	88 200
DDTM Bouches-du-Rhône	529 200	0
DDTM Var	8 045 800	619 000
DDT Vaucluse	3 136 000	0
Acquisition-Amélioration	2 720 000	
PACA	42 263 000	766 000

Au 30 juin, 766 000 euros ont été engagés, soit 2 % de l'enveloppe d'autorisations d'engagement.

Programmation 2018

Les intentions des maîtres d'ouvrages dans SPLS s'élèvent à 8 088 logements au 30 juin. Ces intentions représentent 64 % de l'objectif de base de 12 660 (contre 86 % en 2017).

Au 30 juin, les territoires de gestion ont programmé 2 894 logements dans SPLS (dont 259 déjà instruits), soit 36 % des intentions. 23 % de l'objectif de base de 12 660 est donc programmé (contre 14 % en 2017).

Plusieurs éléments de contexte peuvent expliquer le niveau relativement bas de la programmation à ce stade de l'année. Cependant, au regard des intentions aujourd'hui indiquées, des efforts restent à poursuivre de la part de tous les territoires de gestion afin que la barre des 10 000 agréments de logements sociaux soit à nouveau franchie en 2018, dans la lignée des 3 dernières années.

Source : Ministère de la Cohésion des territoires - Infocentre SISAL – extraction des données le 30 juin 2018

Réalisation : DREAL PACA – Service Énergie Logement – Unité Production Logements et Foncier (UPLF)

Contact : uplf.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr